

Les Etapes de la VA 85

Accueil *

Vous informer si vous n'avez pas le titre requis, des modalités pédagogiques, administratives et financières de la VA 85, vous permettant d'accéder à la formation. Vous aider à définir votre projet de formation et de demande de dispense, et en vérifier la cohérence.

Transmission du dossier vierge de VA 85

à compléter

Réception, vérification puis transmission

de votre dossier VA 85 à la commission pédagogique

Validation de la demande

Refus motivé de la demande de VA 85

Edition et transmission de la notification

Accès à la formation

(*) La VA 85 ne dispense pas des épreuves de sélection organisées par certaines filières de formation ni de l'affranchissement des modalités de financement et de contractualisation. La commission de VA 85 et celle de sélection peuvent avoir lieu en même temps.